

Discours de Jean-Marie CARRIER
« Père, mère... quelle galère ! » - ARLON le 19 mai 2008

Madame la Présidente du conseil provincial,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Permettez-moi au nom de la Province de Luxembourg de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier pour votre présence à cette première représentation luxembourgeoise du spectacle « Père, mère... quelle galère ! ».

Au sein du Département des Affaires Sociales et Hospitalières, dont j'assume la responsabilité, nous accordons une attention toute particulière au secteur de la jeunesse.

Nous avons mis en place deux A.M.O. (Service d'aide en milieu ouvert), Ado-micile sur Arlon et Média-jeunes sur Bastogne.

Nous disposons également d'un Service d'accueil et d'aide éducative situé à Lahage.

Enfin, nous soutenons financièrement de nombreuses associations qui travaillent également dans ce secteur.

C'est donc tout naturellement que nous nous sommes intéressés à cet outil de prévention et de sensibilisation que représente ce vaste projet national « Père, mère... quelle galère ! ».

Ce spectacle qui aborde la problématique de la fugue chez les jeunes est accompagné d'un dossier pédagogique que vous aurez l'occasion de découvrir tout à l'heure, ainsi que le roman dont la pièce est inspirée.

En vous conviant à cette rencontre, notre objectif est de faire connaître cet outil afin que vous puissiez l'utiliser dans vos institutions, vos établissements scolaires, vos communes ou mouvements de jeunesse et aider ainsi à prévenir ce phénomène qu'il ne faut pas minimiser.

En effet, Child Focus, qui est partenaire du projet, ne recense pas moins de 900 dossiers par an, dès lors on peut dire que de nombreuses familles, mais aussi des écoles et leurs enseignants y sont confrontés.

Derrière la fugue se cache un problème qui peut être social ou encore familial et il importe dès lors d'agir pour apporter une aide à ces jeunes en détresse.

Bien qu'elle soit liée le plus souvent à un évènement concret, la fugue est le signal d'un problème, d'un mal être plus profond.

Il nous incombe dès lors de mener des campagnes de sensibilisation tant pour mettre en avant les dangers auxquels les jeunes fugueurs s'exposent que pour leur faire connaître les services qui peuvent leur apporter une aide, un soutien face aux difficultés qu'ils traversent.

En effet, une étude menée en 2004 par Child Focus et la Fondation Roi Baudouin révèle que les fugueurs ne font pas ou très peu appel aux services d'aide compétents, soit parce qu'ils en ignorent l'existence, soit parce qu'ils ne nourrissent guère d'attentes envers ceux-ci ou encore qu'ils ont été confrontés à des expériences négatives lors de contacts précédents.

Nous espérons que cet outil pourra contribuer non seulement à réduire le nombre de risques de fugue mais également qu'il contribuera à l'amélioration du bien-être des jeunes et de leur famille en ouvrant les portes du dialogue.

Afin de promouvoir la diffusion de ce spectacle, je peux d'ores et déjà vous signaler qu'une réduction de 100 euros sur le prix du spectacle sera accordée aux huit premières écoles ou institutions qui désirent mener une action de sensibilisation auprès de son public.

Avant de céder la parole à Monsieur Daspremont, responsable du théâtre de la Marquise, permettez-moi de vous souhaiter un bon après-midi.

Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières